

RCS : AUBENAS Code greffe : 0702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUBENAS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

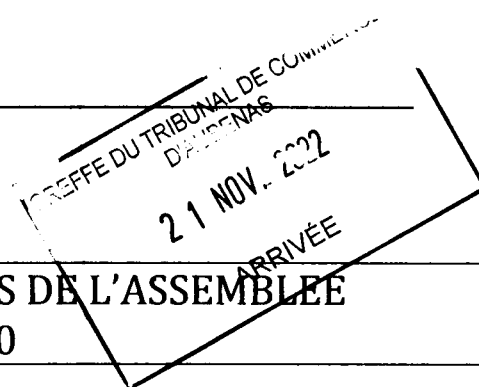
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00588 Numéro SIREN : 527 942 999 Nom ou dénomination : A.G.M.
--

Ce dépôt a été enregistré le 25/11/2022 sous le numéro de dépôt 8445

SASU AGM

SAS au capital de 9500 Euros
70 chemin du Mortier
07340 SAINT DESIRAT
RCS : Aubenas 527942999



PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE Ordinaire DU 1^{ER} JUIN 2020

L'an deux mille vingt, le 1^{ER} juin , à neuf heures,
Les associés de la société AGM se sont réunis en Assemblée
Générale Ordinaire au siège social sur convocation de la
Présidente.

Est présente :

Madame Annick Galland-Malissard, propriétaire des 95 parts
sociales.

L'Assemblée est présidée par Madame Annick Galland-Malissard,
Présidente et dépose sur le bureau :
le rapport de gestion de la gérance sur les opérations de l'exercice
clos le 30 septembre 2019,
le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du
Code de Commerce,
le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice clos le 30
septembre 2019,
le texte des résolutions proposées.

La Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur
l'ordre du jour suivant :

- ORDRE DU JOUR -

- lecture du rapport de la gérance,
- approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30
septembre 2019 et affectation du résultat,

- rapport spécial de la Présidente sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce, approbation de ces conventions,
- Quitus à la Gérance,
- questions diverses.

La Présidente adopte les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des impôts, l'Assemblée Générale Ordinaire prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charges de somme correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement (article 39-4 du Code Général des Impôts).

De même, conformément aux dispositions de l'article 223 quinquies du Code Général des impôts, l'Assemblée Générale Ordinaire précise qu'aucune des dépenses énumérées à l'article 39-5 du CGI n'a fait l'objet d'une réintégration au motif qu'elles étaient excessives et que la preuve n'a pas été apportée qu'elles n'ont pas été engagées dans l'intérêt direct de l'entreprise.

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve à la Gérance de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Mixte décide d'affecter le bénéfice de ce neuvième exercice social dont le montant s'élève à 574,25 euros, en totalité, au poste « Report à Nouveau ».



Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale Ordinaire rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes depuis la constitution de la Société, cet exercice étant le neuvième exercice social.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la Gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce, approuve ledit rapport dans son intégralité.

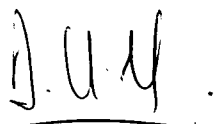
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit, pour la publication des comptes de la société pour l'exercice 2018-2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente déclare la séance levée.



Annick Galland-Malissard

SASU AGM

SAS au capital de 9500 Euros

70 Chemin du Mortier

07340 Saint Désirat

RCS : Aubenas 527942999

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

L'ASSEMBLEE GENERALE EN DATE DU 1^{ER} JUIN 2020

CINQUIEME RESOLUTION

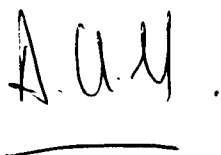
L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de cet exercice social dont le montant s'élève à 574,25 euros , en totalité, au poste « Report à Nouveau ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes depuis la constitution de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le Président Directeur Général

Annick Galland-Malissard





SASU AGM

70 chemin du Mortier

07340 SAINT DESIRAT

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

AW
A. A. W.

COMPTES ANNUELS AU 30 SEPTEMBRE 2019

	Pages
- Attestation des comptes	1
COMPTES ANNUELS	
- Bilan actif-passif	2 et 3
- Compte de résultat	4 et 5
- Annexe	6 à 8
- Détail des comptes bilan actif passif	9 et 10
- Détail Compte de résultat	11 et 12
DOSSIER FISCAL	
- Liasse 2065	13 et 14
- Liasses 2033-A à 2033-F	15 à 21
DOSSIER DE GESTION	
- Détail Soldes intermédiaires de gestion	22 et 23

CABINET JULIE GAY
3 ALLEE MARGUERITE DE GANDIL

69740 GENAS
0472515581

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SASU AGM
70 chemin du Mortier
07340 SAINT DESIRAT

relatifs à l'exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	19 909 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	31 075 Euros
- Résultat net comptable,	574 Euros

Fait à GENAS
Le 19/05/2020

JULIE GAY

SASU AGM

70 chemin du Mortier

07340 SAINT DESIRAT

COMPTES ANNUELS

CABINET JULIE GAY
3 ALLEE MARGUERITE DE GANDIL

69740 GENAS
0472515581

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	250	250				
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
ACTIF CIRCULANT	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	30 305	10 496	19 809	22 812	3 003	13.16
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
Comptes de Régularisation	Prêts						
	Autres immobilisations financières				600	600	100.00
	Total II	30 555	10 746	19 809	23 412	3 603	15.39
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
Comptes de Régularisation	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	100		100		100	
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	100		100		100	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		30 655	10 746	19 909	23 412	3 503	14.96

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2019 12	Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 9 500)	9 500	9 500		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	3 884	6 509	2 625	40.32
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	574	2 625	2 050	78.12
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	6 190	5 616	574	10.23
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	3 643	3 603	40	1.12
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	600	500	100	20.00
	Dettes fiscales et sociales	9 476	13 694	4 218	30.80
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	13 719	17 796	4 077	22.91
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		19 909	23 412	3 503	14.96

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

13 719

17 796

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	31 075		31 075	40 566		9 491	23.40
Chiffre d'affaires NET	31 075		31 075	40 566		9 491	23.40
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 644	1 260		384	30.48
Autres produits				94		94	100.00
Total des Produits d'exploitation (I)			32 719	41 920		9 201	21.95
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 759	1 963		204	10.40
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			13 845	18 207		4 362	23.96
Impôts, taxes et versements assimilés			351	683		333	48.68
Salaires et traitements			8 300	14 940		6 640	44.44
Charges sociales			3 331	6 179		2 847	46.08
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 306	3 090		1 216	39.35
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			31 892	45 062		13 170	29.23
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			827	3 142		3 969	126.32
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2019	12	30/09/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		253		198	55	27.69
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		253		198	55	27.69
2. Résultat financier (V-VI)		253		198	55	27.69
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		574		3 340	3 915	117.19
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital				5 965	5 965	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII				5 965	5 965	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				5 965	5 965	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		32 719		47 885	15 166	31.67
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		32 145		45 260	13 115	28.98
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		574		2 625	2 050	78.12

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

ANNEXE**SOMMAIRE**

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	8
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Charges à payer	8
Charges et produits constatés d'avance	8
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	8

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 19 908.91 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 31 075.00 Euros et dégageant un bénéfice de 574.25 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	250		
Installations générales agencements aménagements divers	14 605		
Matériel de transport	13 700		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	697		1 303
TOTAL	29 002		1 303
Prêts, autres immobilisations financières	600		
TOTAL	600		
TOTAL GENERAL	29 852		1 303

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			250	250
Installations générales agencements aménagements divers			14 605	14 605
Matériel de transport			13 700	13 700
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 000	2 000
TOTAL			30 305	30 305
Prêts, autres immobilisations financières		600		
TOTAL		600		
TOTAL GENERAL		600	30 555	30 555

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	250			250
Installations générales agencements aménagements divers	3 864	1 461		5 325
Matériel de transport	1 629	2 740		4 369
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	697	105		802
TOTAL	6 190	4 306		10 496
TOTAL GENERAL	6 440	4 306		10 746

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 461				
Matériel de transport	2 740				
Matériel de bureau informatique mobilier	105				
TOTAL	4 306				
TOTAL GENERAL	4 306				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	100	100	
TOTAL	100	100	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 643	3 643		
Fournisseurs et comptes rattachés	600	600		
Personnel et comptes rattachés	3 642	3 642		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 221	5 221		
Autres impôts taxes et assimilés	614	614		
TOTAL	13 719	13 719		

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	600
Dettes fiscales et sociales	614
Total	1 214

Charges et produits constatés d'avance**- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -****Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

CABINET JULIE GAY

CABINET JULIE GAY

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2019	12	30/09/2018	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	31 075.00		40 566.00		9 491.00	23.40
70600000 SOINS REIKI	27 404.16		35 836.00		8 431.84	23.53
70610000 FORMATION	3 670.84		4 730.00		1 059.16	22.39
Chiffre d'affaires NET	31 075.00		40 566.00		9 491.00	23.40
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	1 644.00		1 260.00		384.00	30.48
79100000 AVANTAGE EN NATURE	1 644.00		1 260.00		384.00	30.48
AUTRES PRODUITS			93.72		93.72	100.00
75810000 PRODUITS DIVERS DE GESTION			93.72		93.72	100.00
Total des Produits d'exploitation	32 719.00		41 919.72		9 200.72	21.95
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	1 758.67		1 962.78		204.11	10.40
60100300 ACHATS VETEMENTS DE TRAVAIL	848.33		859.17		10.84	1.26
60102000 ACHATS ACCESSOIRES AUX SOINS	246.68		171.74		74.94	43.64
60103000 ACHATS ACCESSOIRES FORMATIONS	85.01		132.51		47.50	35.85
60120000 ACHATS HUILES ESSENTIELLES			111.30		111.30	100.00
60130000 ACHATS PIERRE SOINS	387.43		403.53		16.10	3.99
60220000 FOURNITURES CONSOMMABLES	191.22		210.71		19.49	9.25
60800000 FRAIS ACCESSOIRES			73.82		73.82	100.00
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	13 845.28		18 207.33		4 362.05	23.96
60630000 ACH. ENTRETIEN PETIT EQT	121.15		563.15		442.00	78.49
60640000 ACH. FOURNIT. ADMINIST.	24.73		73.83		49.10	66.50
60680000 ESSENCE	1 201.00		847.83		353.17	41.66
61100000 SOUS TRAITANCE GENERALE	75.83				75.83	
61300000 LOCATION GRANGE			3 600.00		3 600.00	100.00
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	6 556.00		8 400.00		1 844.00	21.95
61400000 CH. LOCATIVES COPROPRIET	1 413.18		1 269.56		143.62	11.31
61500000 ENTRETIEN MOBILIER	848.83		561.56		287.27	51.16
61560000 MAINTENANCE			178.16		178.16	100.00
61610000 ASSURANCE VEHICULE+ MR	1 201.12		1 058.99		142.13	13.42
61810000 DOCUMENTATION GENERALE	208.29		73.00		135.29	185.33
62260000 HONORAIRES	500.00		500.00			
62270000 FRAIS D'ACTES	332.26		3.74		328.52	NS
62300000 FRAIS DE PUB, PLAQUETTES	19.58				19.58	
62510000 VOYAGES DEPLACEMENTS	115.10		55.70		59.40	106.64
62570000 RECEPTIONS	109.30		125.50		16.20	12.91
62610000 SFR	241.78		271.47		29.69	10.94
62620000 FRAIS POSTAUX	124.85		9.35		115.50	NS
62780000 SERVICES BANCAIRES	620.28		615.49		4.79	0.78
62810000 COTISATIONS	132.00				132.00	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	350.50		683.00		332.50	48.68
63511000 CET	331.00		335.00		4.00	1.19
63514000 TVS	19.50		348.00		328.50	94.40
SALAIRES ET TRAITEMENTS	8 300.00		14 940.00		6 640.00	44.44
64100000 REMUNERATIONS BRUTES	7 600.00		13 680.00		6 080.00	44.44
64110000 AVANTAGE EN NATURE	700.00		1 260.00		560.00	44.44

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

[illegible]

SASU AGM

70 chemin du Mortier

07340 SAINT DESIRAT

DOSSIER FISCAL

CABINET JULIE GAY
3 ALLEE MARGUERITE DE GANDIL

69740 GENAS
0472515581

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01102018	et clos le	30092019	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐					
option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SASU AGM		70 chemin du Mortier	
SIRET	5 2 7 9 4 2 9 9 9 0 0 0 3 0	07340 SAINT DESIRAT	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Etat d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées prestations de détente Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)

Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies ☐
Entreprises nouvelles, art 44 septies ☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐
Massifs urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A ☐	Autres dispositifs ☐
Société d'investissement immobilier cotée ☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Revenues nets soumis à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/D/AC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐

- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
CABINET JULIE GAY ALLEE MARGUERITE DE GANDIL 9740 GENAS Tél: 0472515581			
CGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: 19/05/2020 Lieu: LYON
			Qualité et nom du signataire: PRESIDENT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature GALLAND ANNICK

Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la classe fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES	
1	1
2	2
3	3
4	4
5	5
6	6
7	7
8	8
9	9
10	10
11	11
12	12
13	13
14	14
15	15
16	16
17	17
18	18
19	19
20	20
21	21
22	22
23	23
24	24
25	25
26	26
27	27
28	28
29	29
30	30
31	31
32	32
33	33
34	34
35	35
36	36
37	37
38	38
39	39
40	40
41	41
42	42
43	43
44	44
45	45
46	46
47	47
48	48
49	49
50	50
51	51
52	52
53	53
54	54
55	55
56	56
57	57
58	58
59	59
60	60
61	61
62	62
63	63
64	64
65	65
66	66
67	67
68	68
69	69
70	70
71	71
72	72
73	73
74	74
75	75
76	76
77	77
78	78
79	79
80	80
81	81
82	82
83	83
84	84
85	85
86	86
87	87
88	88
89	89
90	90
91	91
92	92
93	93
94	94
95	95
96	96
97	97
98	98
99	99
100	100

montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b
montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c		
montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d		
Montant des distributions					e		
autres que celles visées en (a)					f		
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)					g		
					h		
montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i		
montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j		
montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)		

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES	
1	1
2	2
3	3
4	4
5	5
6	6
7	7
8	8
9	9
10	10
11	11
12	12
13	13
14	14
15	15
16	16
17	17
18	18
19	19
20	20
21	21
22	22
23	23
24	24
25	25
26	26
27	27
28	28
29	29
30	30
31	31
32	32
33	33
34	34
35	35
36	36
37	37
38	38
39	39
40	40
41	41
42	42
43	43
44	44
45	45
46	46
47	47
48	48
49	49
50	50
51	51
52	52
53	53
54	54
55	55
56	56
57	57
58	58
59	59
60	60
61	61
62	62
63	63
64	64
65	65
66	66
67	67
68	68
69	69
70	70
71	71
72	72
73	73
74	74
75	75
76	76
77	77
78	78
79	79
80	80
81	81
82	82
83	83
84	84
85	85
86	86
87	87
88	88
89	89
90	90
91	91
92	92
93	93
94	94
95	95
96	96
97	97
98	98
99	99
100	100

[illegible]

J DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les ADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Retractions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise **SASU AGM** Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise **70 chemin du Mortier** **07340 SAINT DESIRAT**

Numéro SIRET * **5 2 7 9 4 2 9 9 9 0 0 0 3 0**

Durée de l'exercice en nombre de mois * **12** Durée de l'exercice précédent * **12**

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				3 0 0 9 2 0 1 9	3 0 0 9 2 0 1 8
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
			250		
Immobilisations corporelles *		028	030		
			30 305	10 496	22 812
Immobilisations financières * (1)		040	042		600
Total I (5)		044	048	19 809	23 412
			30 555	10 746	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés*	068	070		
	Autres * (3)	072	074	100	
			100		
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086		
	Charges constatées d'avance *	092	094		
Total II		096	098	100	
			100		
Total général (I+II)		110	112	19 909	23 412
			30 655	10 746	
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		9 500	9 500
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	131			
	Report à nouveau	134		(3 884)	(6 509)
	Résultat de l'exercice	136		574	2 625
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		6 190	5 616
	Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		3 643	3 603
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		600	500
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169		9 476	13 694
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		13 719	17 796
	Total général (I + II + III)	180		19 909	23 412
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 303
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A - RÉSULTAT COMPTABLEExercice N clos le
3 0 0 9 2 0 1 9Néant
Exercice N-1 clos le
3 0 0 9 2 0 1 8

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue { biens et livraisons intracommunautaires }		215		214		
	services *		217		218	31 075	40 566
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230	1 644	1 354
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	32 719	41 920
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	1 759	1 963
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : mobilier - immobilier)				242	13 845	18 207
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	331		244	351	683
	Rémunérations du personnel *				250	8 300	14 940
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	3 331	6 179
	Dotations aux amortissements *				254	4 306	3 090
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } 259				262		
	{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles } 260						
	Total des charges d'exploitation (II)				264	31 892	45 062
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	827	(3 142)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280		
	Produits exceptionnels (IV)				290		5 965
	Charges financières (V)				294	253	198
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } 347				300		
	{ dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) } 348						
	Impôts sur les bénéfices * (VII)				306		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	574	2 625
	B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	574	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247			écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330	19	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option 249			(Part de loyers dispensés de réintégration)	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
	Entrepren. nouvelles (44, sexies) 986			Zone franche urbaine (44, octies et octies A) 987			
Déductions	Reprise d'entrepr. en difficulté (44, septies) 981			Jeune entreprise innovante (44, sexies A) 989			
	Divers ZFA NG (44, quaterdecies) 345			Investissements outre-mer 344			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D						
				Zones de restructuration de la défense (44, septies) 127			
				Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991			
				Créance due au report en arrière du déficit 346			
				Zone de développement prioritaire (44, septies) 993			
				Zones de revitalisation rurales (44, quinquies) 138			
				Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies) 990			
				Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992			
				Déduction exceptionnelle simulateur de conduite 641			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	593	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356		
	Déficits antérieurs reportables : * 1 403 dont imputés sur le résultat :						593
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	0	372

30/09/2019

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU AGM

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	250	412		414		416	250	250
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450	14 605	452		454		456	14 605	14 605
	Matériel de transport	460	13 700	462		464		466	13 700	13 700
	Autres immobilisations corporelles	470	697	472	1 303	474		476	2 000	2 000
Immobilisations financières		480	600	482		484	600	486		
TOTAL		490	29 852	492	1 303	494	600	496	30 555	30 555

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500	250	502		504		506	250
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	3 864	542	1 461	544		546	5 325
	Matériel de transport	550	1 629	552	2 740	554		556	4 369
	Autres immobilisations corporelles	560	697	562	105	564		566	802
TOTAL		570	6 440	572	4 306	574		576	10 746

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	CAUTION LOYER									
TOTAL	578	600	580	582	600	584	586	(600)	581	587
Plus-values taxables à 19 % (1)				579		Régularisations	590		583	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)									591	
TOTAL							596	(600)	585	597

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU AGM

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	1 403
Déficits imputés	983	593
Déficits reportables	984	810
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	810

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant de la cotisation facultative Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	6 215
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	734
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

5

Désignation de l'entreprise : SASU AGM		Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/10/2018		et clos le : 30/09/2019	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	137
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 1 9

N° SIRET 5 2 7 9 4 2 9 9 0 0 0 3 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU AGM

ADRESSE (voie) 70 chemin du Mortier

CODE POSTAL 07340 VILLE SAINT DESIRAT

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	95

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique MALISSARD Prénom(s) ANNICK
Nom marital GALLAND % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 95
Naissance : Date 170257 N° Département 99 Commune ALGER Pays
Adresse : N° Voie VILLA LES ROCHES
Code postal 69510 Commune YZERON Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

SASU AGM

70 chemin du Mortier

07340 SAINT DESIRAT

DOSSIER DE GESTION

CABINET JULIE GAY
3 ALLEE MARGUERITE DE GANDIL

69740 GENAS
0472515581

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 30/09/2019 12	% CA	Exercice N-1 30/09/2018 12	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	31 075.00	100.00	40 566.00	100.00	9 491.00	23.40
PRODUCTION VENDUE	31 075.00	100.00	40 566.00	100.00	9 491.00	23.40
70600000 SOINS REIKI	27 404.16	88.19	35 836.00	88.34	8 431.84	23.53
70610000 FORMATION	3 670.84	11.81	4 730.00	11.66	1 059.16	22.39
PRODUCTION DE L'EXERCICE	31 075.00	100.00	40 566.00	100.00	9 491.00	23.40
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES	1 758.67	5.66	1 962.78	4.84	204.11	10.40
60100300 ACHATS VETEMENTS DE TRAVAIL	848.33	2.73	859.17	2.12	10.84	1.26
60102000 ACHATS ACCESSOIRES AUX SOINS	246.68	0.79	171.74	0.42	74.94	43.64
60103000 ACHATS ACCESSOIRES FORMATIONS	85.01	0.27	132.51	0.33	47.50	35.85
60120000 ACHATS HUILES ESSENTIELLES			111.30	0.27	111.30	100.00
60130000 ACHATS PIERRE SOINS	387.43	1.25	403.53	0.99	16.10	3.99
60220000 FOURNITURES CONSOMMABLES	191.22	0.62	210.71	0.52	19.49	9.25
60800000 FRAIS ACCESSOIRES			73.82	0.18	73.82	100.00
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	29 316.33	94.34	38 603.22	95.16	9 286.89	24.06
MARGE BRUTE GLOBALE	29 316.33	94.34	38 603.22	95.16	9 286.89	24.06
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	13 845.28	44.55	18 207.33	44.88	4 362.05	23.96
60630000 ACH. ENTRETIEN PETIT EQT	121.15	0.39	563.15	1.39	442.00	78.49
60640000 ACH. FOURNIT. ADMINIST.	24.73	0.08	73.83	0.18	49.10	66.50
60680000 ESSENCE	1 201.00	3.86	847.83	2.09	353.17	41.66
61100000 SOUS TRAITANCE GENERALE	75.83	0.24			75.83	
61300000 LOCATION GRANGE			3 600.00	8.87	3 600.00	100.00
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	6 556.00	21.10	8 400.00	20.71	1 844.00	21.95
61400000 CH. LOCATIVES COPROPRIET	1 413.18	4.55	1 269.56	3.13	143.62	11.31
61500000 ENTRETIEN MOBILIER	848.83	2.73	561.56	1.38	287.27	51.16
61560000 MAINTENANCE			178.16	0.44	178.16	100.00
61610000 ASSURANCE VEHICULE+ MR	1 201.12	3.87	1 058.99	2.61	142.13	13.42
61810000 DOCUMENTATION GENERALE	208.29	0.67	73.00	0.18	135.29	185.33
62260000 HONORAIRES	500.00	1.61	500.00	1.23		
62270000 FRAIS D'ACTES	332.26	1.07	3.74	0.01	328.52	NS
62300000 FRAIS DE PUB, PLAQUETTES	19.58	0.06			19.58	
62510000 VOYAGES DEPLACEMENTS	115.10	0.37	55.70	0.14	59.40	106.64
62570000 RECEPTIONS	109.30	0.35	125.50	0.31	16.20	12.91
62610000 SFR	241.78	0.78	271.47	0.67	29.69	10.94
62620000 FRAIS POSTAUX	124.85	0.40	9.35	0.02	115.50	NS
62780000 SERVICES BANCAIRES	620.28	2.00	615.49	1.52	4.79	0.78
62810000 COTISATIONS	132.00	0.42			132.00	
VALEUR AJOUTEE	15 471.05	49.79	20 395.89	50.28	4 924.84	24.15
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	350.50	1.13	683.00	1.68	332.50	48.68
63511000 CET	331.00	1.07	335.00	0.83	4.00	1.19
63514000 TVS	19.50	0.06	348.00	0.86	328.50	94.40
SALAIRES DU PERSONNEL	8 300.00	26.71	14 940.00	36.83	6 640.00	44.44
64100000 REMUNERATIONS BRUTES	7 600.00	24.46	13 680.00	33.72	6 080.00	44.44
64110000 AVANTAGE EN NATURE	700.00	2.25	1 260.00	3.11	560.00	44.44

Dossier N° AGM en Euros.

SASU AGM

SAS au capital de 9500 Euros
70 chemin du Mortier
07340 SAINT DESIRAT
RCS : Aubenas 527942999

Greffé du Tribunal de
Commerce d'Aubenas
10 rue Georges Couderc
07200 AUBENAS

Saint Désirat, le 18 novembre 2022
LR+AR

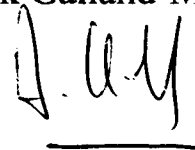
Messieurs,

Suite à votre lettre de demande de dépôt des documents comptables et juridiques pour l'exercice 2018-2019 de ma société, je vous prie de trouver ci-joint :

- le PV de l'AG du 1er juin 2020,
- La proposition de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2019,
- Les comptes annuels et liasse fiscale rédigés par mon cabinet d'expertise-comptable,
- Chèque de 87,07 euros pour les frais judiciaires n° 2185668
- Chèque de 2,85 euros pour les frais de demande de renseignements n° 2185669

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Messieurs, en mes salutations distinguées.

La Présidente,
Annick Galland-Malissard



P.J. : 5 documents



Greffe du tribunal de commerce d'Aubenas
10 rue Georges Couderc 07200 AUBENAS
8h30 - 11h30 / 13h30 - 15h30
www.greffe-tc-aubenas.fr - www.infogreffe.fr

EXTRA / BIL / ER / 2022/11537
A.G.M.SASU - Annick GALLAND-MALISSARD
70 CHEMIN DU MORTIER
07340 SAINT-DÉSIRAT

Aubenas, le 4 novembre 2022

Nos références : C1_BIL * 2019B00588 * ER * 2022/11537 * 527942999
Dépôt des comptes exercice clôturé le 30/09/2019
Entreprise : A.G.M.

RECLAMATION DE PIÈCES OU RENSEIGNEMENTS MANQUANTS

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre dossier. Afin de procéder à sa régularisation, il convient de nous fournir les pièces ou renseignements manquants suivants :

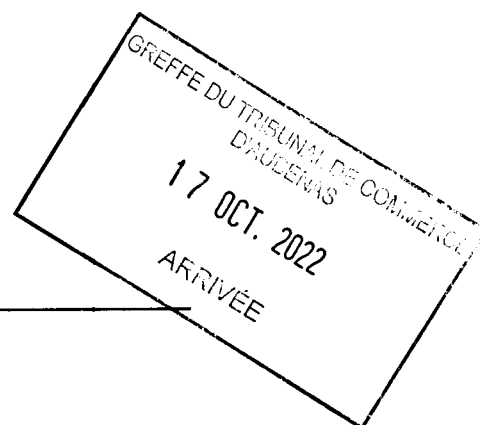
- Faisant suite à votre courrier daté du 13/10 concernant l'injonction dont vous faites l'objet. En effet, nous attirons votre attention sur le fait que l'objet de l'injonction n'était pas le dépôt dématérialisé (concernant les comptes 2021 effectué en octobre dernier), mais le bilan 2019 (jamais déposé). Par conséquent, merci de nous adresser votre bilan comptable (actif/passif & comptes de résultat) accompagné de la proposition d'affectation soumise à l'assemblée, et la résolution votée par l'AG signées et certifiées conformes par le représentant légal pour l'exercice 2019.
- Merci de joindre les frais de 87.07€ recouvrant le dépôt ainsi que les frais judiciaires liés à cette injonction.

Veuillez également joindre à l'appui de votre envoi un règlement de 2,85 € pour couvrir les frais de demande de renseignements ou pièces manquants. Il vous revient de nous en régler sa globalité ou son solde (si vous avez déjà effectué un règlement sur une relance précédente).

Avec nos salutations distinguées.
Le greffier

SASU AGM

SAS au capital de 9500 Euros
70 Chemin du Mortier
07340 SAINT DESIRAT
RCS : Aubenas 527942999



GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE AUBENAS
10 rue Georges Couderc
07200 AUBENAS

Vos Réf. : Injonction comptes annuels 2022 002480

Saint-Désirat, le 13 octobre 2022

Envoi par internet à l'adresse suivante : rcs@greffe-tc-aubenas.fr

Messieurs,

Faisant suite à votre notification d'ordonnance et convocation en date du 4 octobre 2022, je me permets de vous signaler que j'avais le 20 septembre adressé tous les documents nécessaires par internet. Comme vous pouvez le constater en allant sur votre site. Avec un règlement de 48,71 €.

Puis, j'ai eu une réponse de rejet car l'affectation du résultat avait été envoyée non signée. Je m'étais trompée de document.

Etant en déplacement professionnel, je ne pouvais revenir sur le site et modifier le document.

Ainsi, je ne comprends pas votre injonction et aujourd'hui, ayant récupéré votre lettre hier, à mon bureau de poste, je me permets de vous demander de revenir sur votre demande d'envoi des documents et du paiement de 87,07 €, vu que je n'avais pas omis de déposer mes comptes. Je viens de modifier le document envoyé et de repayer 3,37 € de supplément de frais.

Je suis à votre disposition pour tout complément d'informations, et vous remercie de me confirmer l'abandon de votre procédure à mon encontre.

Dans cette attente, veuillez agréer l'expression de mes salutations distinguées.

noreply@paybox.com

À moi

mar. 20
sept. 14:40

PAIEMENT ACCEPTÉ
Merci de votre confiance.

GTC DE AUBENAS

CARTE BANCAIRE
CB

Le 20/09/2022 à 14:40

GREFFE TRIBUNAL

URL indisponible

5278064

-----6678

37 001 934301161

DEBIT VADS @

NUMERO D'AUTORISATION : 424143

MONTANT : 48.71 EUR

NUMERO DE COMMANDE : G0702_DPCA_AEBOJ_RCS527942999

TICKET CLIENT
A CONSERVER

...

La Présidente.

Annick Galland-Malissard